



FERC-CGT



SE-UNSA



SNUDI-FO



SNUipp-FSU



SUD-éducation

LE MOUVEMENT BOULEVERSE

Selon la volonté ministérielle, la « circulaire mobilité » (BO n°7 du 6/11/08) impose désormais un cadrage académique du mouvement avec de nouvelles règles de mutation intra départementales, communes à tous les départements.

Dans l'Académie, les projets de mouvements départementaux 2009 remettent en cause la possibilité de muter.

- ✍ NON à la multiplication des postes à profil, avec recrutement « hors barème ».
- ✍ NON aux bonifications disproportionnées qui annulent la prise en compte de l'AGS dans le barème.
- ✍ NON à des nominations hasardeuses sur des vœux géographiques.
- ✍ NON à des pratiques qui mettent en danger le paritarisme.
- ✍ OUI à un mouvement transparent et équitable en plusieurs phases.
- ✍ OUI à un mouvement qui respecte les spécificités départementales.
- ✍ OUI au maintien du rôle des délégués du personnel.
- ✍ OUI à des règles du mouvement qui ne sont pas discriminatoires (temps partiel, direction)

Les personnels soussignés demandent que les règles du mouvement en vigueur en 2007-2008 soient respectées et que le rôle des organisations syndicales (garantes du respect du droit de tous), soit réaffirmé afin de pouvoir faire évoluer le mouvement dans l'intérêt des collègues.

NOM	PRENOM	SIGNATURE

Pétition à renvoyer aux organisations syndicales signataires